



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le **01012014** et clos le **31122014**

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

ASSOCIATION DIABAIX
4 PLACE ROMEE VILLENEUVE
LE MANSARD ENTREE A
13100 AIX EN PROVENCE

SIRET **4 3 4 4 3 8 1 7 2 0 0 0 2 6**

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées **FORMATION MEDICALE**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% Bénéfice imposable à 15% Déficit **46 877**

2 Plus-values
PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies) 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:
Cabinet FAYETTE et Associés
Résidence Beaumanoir
Batiment 1 Allée des Lilas
13100 AIX EN PROVENCE
Tél: 04 42 91 28 40

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

N° d'agrément du CGA

Tél:

Identité du déclarant:
Date: 23/04/2015 Lieu AIX-EN-PROVENCE
Qualité et nom du signataire: DIRECTRICE ORHOND CELINE
Signature



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
			Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 4 PLACE ROMEE VILLENEUVE 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 4 4 3 8 1 7 2 0 0 0 2 6 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 4		3 1 1 2 2 0 1 3	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 170	6 954	216	240	
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	38 849	31 681	7 168	5 710	
	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU				
Créances rattachées à des participations		BB					
Autres titres immobilisés		BD					
Prêts		BF					
Autres immobilisations financières*		BH	5 651		5 651	5 651	
TOTAL (II)		BJ	51 670	38 635	13 036	11 601	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	25 479		25 479	13 847	
	Autres créances (3)	BZ	53 982		53 982	29 951	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
DIVERS	Disponibilités	CF	110 173		110 173	227 997	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 047		5 047	2 510	
	TOTAL (III)	CJ	194 680		194 680	274 305	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	246 351	38 635	207 716	285 906	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 651 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	20 393		20 393
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	69 177		45 892
	Report à nouveau	DH			7 946
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(33 968)		15 338
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	55 602		89 570
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 220		51 295
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 152		57 677
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	21 952		62 445
	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 790		24 920
	TOTAL (IV)	EC	152 114		196 337
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	207 716		285 906
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	152 114		196 337	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	43 027	FH		FI	43 027	49 797
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 027	FK		FL	43 027	49 797	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	507 831	484 506	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 183	6 300	
	Autres produits (1) (11)					FQ	51 018	19 774	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	608 060	560 378
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	252 099	228 981	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 267	18 944	
	Salaires et traitements*					FY	265 690	179 208	
	Charges sociales (10)					FZ	107 198	75 386	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	2 411	3 060
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	21 617	57 972
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	660 283	563 551	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(52 223)	(3 173)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	962	1 484	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	962	1 484	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	962	1 484	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(51 261)	(1 689)	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			1 378
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			1 378
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(1 378)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(17 294)		(18 405)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	609 022		561 862
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	642 989		546 523
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(33 968)		15 338
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 183		6 300
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	7 170	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	2 458	KW		KX			
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	32 546	LC		LD	3 845		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
Avances et acomptes						LK		LL		LM				
TOTAL III						LN	35 004	LO		LP	3 845			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	5 651	1U		1V			
	TOTAL IV						LQ	5 651	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	47 825	ØH		ØJ	3 845			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	7 170	1X	7 170		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenct. et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers						IU		MM	2 458	MO	2 458	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW		MS	36 391	MT	36 391	MU
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						IY		NG	38 849	NH		NI	38 849	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	5 651	2F	5 651	2G	5 651
	TOTAL IV						I3		NJ	5 651	NK	5 651	2H	5 651
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	51 670	ØL		ØM	51 670	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cabinet FAYETTE et Associés

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant ***CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	6 930	PF	24	PG		PH	6 954
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PX		PY	
		Inst. générales, agencements, aménagements divers	2 043	QE	246	QF		QG	2 289
		Matériel de transport		QH		QI		QJ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 251	QM	2 141	QN		QO	29 392
		Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	
TOTAL III		QU	29 293	QV	2 387	QW		QX	31 681
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	36 224	ØP	2 411	ØQ		ØR	38 635

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
TOTAL I																
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL II																
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
Inst. techniques mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc et am.des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
		Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
		Inst.gales.agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
		Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
		Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM							NO		
TOTAL IV																
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UD
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an					
				1		2		3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN							
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US							
	Autres immobilisations financières	UT		5 651		5 651		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX		25 479		25 479						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)		UO										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM		12 909		12 909						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB										
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP		31 344		31 344						
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		9 729		9 729						
	Charges constatées d'avance		VS		5 047		5 047						
	TOTAUX				VT		90 159		VU		90 159		VV
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans			
				1		2		3		4			
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus de 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		43 220		43 220							
Personnel et comptes rattachés		8C		10 857		10 857							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		55 282		55 282							
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
publiques	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		8 012		8 012						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		21 952		21 952							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L		12 790		12 790							
TOTAUX				VY		152 114		VZ		152 114			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ				(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant *

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 1 4

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
								TOTAL I		WR	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées aux taux de 0 %								
			- imposées aux taux de 19 %								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
	Majoration d'amortissement *										
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		L5	PA	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotés (art. 208C)		K3	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé							Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		
								TOTAL II		XG	12 909

III. RÉSULTAT FISCAL

								TOTAL II		XH	46 877
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI							
		déficit (II moins I)		ZL							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO	46 877

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	46 877
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	46 877

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	11 842
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION DIABAIX</u>														Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				OC	7 946	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réerves légales	ZB		Dividendes	ZD	23 284	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				OD	15 338			- Autres réserves	ZE					
	Prélèvements sur les réserves				OE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I				OF	23 284		Report à nouveau	ZG						
								(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	23 284					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice														XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7)	YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	41 572)	XQ	52 576	47 026					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	7 471	20 111					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	96 847	82 755					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	13 176	12 234					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	82 029	66 855					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	252 099	228 981					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 259	1 248					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	10 008	17 696					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	11 267	18 944					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée							YY							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*							0B	263 169						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):							YP	8		4				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %			JK		Plus-values à 0 %			JL		
					Plus-values à 19 %			JM		Imputations			JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %			JN		Plus-values à 0 %			JO		
					Plus-values à 19 %			JP		Imputations			JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)					
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)					
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪					
			(A)	(B)	(C)		
				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIABAIX

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2014 et clos le : 31/12/2014 Durée en nombre de mois | 1 2 |

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	
-----------------------------	-------------------	----	--

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET

4 3 4 4 3 8 1 7 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION DIABAIX

ADRESSE (voie)

4 PLACE ROMEE VILLENEUVE LE MANSARD ENTREE A

CODE POSTAL

13100

VILLE

AIX EN PROVENCE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Empty box for deposit number.

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET 4 3 4 4 3 8 1 7 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION DIABAIX

ADRESSE (voie) 4 PLACE ROMEE VILLENEUVE LE MANSARD ENTREE A

CODE POSTAL 13100 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.